



TAUX DE CHANGE DU DINAR

Pourquoi le marché reste relativement stable



PHOTO : D. R.

■ La réouverture tant attendue des frontières n'a pas chamboulé, pour l'instant, le marché des changes, parallèle ou officiel. L'impact de l'annonce d'une réouverture partielle des frontières n'a pas été important sur les taux de change de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères.

LIRE L'ARTICLE DE KHELIFA LITAMINE EN PAGE 5

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les candidats migrent vers les réseaux sociaux

LIRE L'ARTICLE DE KAMEL BENELKADI EN PAGE 3

FIFA-CAF

Le néocolonialisme



■ Le président de la FIFA, Gianni Infantino, fort des appuis et soutiens de dirigeants politiques et sportifs du continent, a décidé de régenter le football africain comme il lui plaît.

LIRE L'ARTICLE DE YAZID OUAHIB EN PAGE 13

RÉHABILITATION DES ANCIENS SITES D'ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

LES NÉGOCIATIONS PROGRESSENT



■ Les échos que nous avons pu recueillir de la réunion du groupe de travail algéro-français, tenue les 19 et 20 mai à Paris, font état de «*progrès significatifs*» enregistrés sur le dossier des indemnités et de la réhabilitation des anciens sites d'essais nucléaires français en Algérie.

LIRE L'ARTICLE DE NADJIA BOUZEGHRANE EN PAGE 4

PHOTO : D. R.

SUPPLÉMENT ENVIRONNEMENT

LE «TOURISME DOMESTIQUE» L'EXPOSE AUX DÉGRADATIONS

Menace sur le Lac noir

■ Une destination très prisée par les randonneurs, qui ne font pas tous preuve de civisme ■ Le Lac noir, situé à l'intérieur de la forêt d'Akfadou, se dégrade de jour en jour ■ Les services des forêts lancent un cri de détresse et demandent son classement comme «Parc national».

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT EN PAGES 15, 16, 17 ET 18

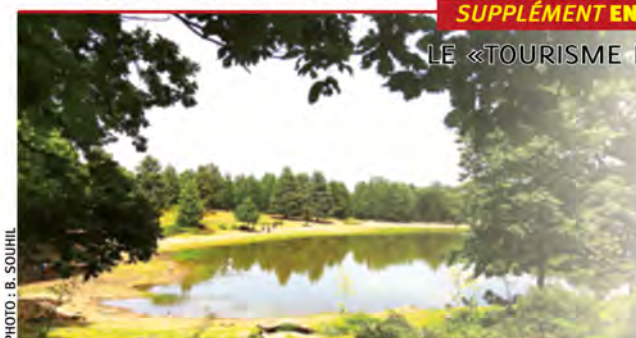


PHOTO : B. SOUHIL

ESSAIS NUCLÉAIRES ET AUTRES ESSAIS FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Ce dossier «complexe» serait-il enfin débloqué ?

● Une réunion algéro-française sur la réhabilitation des anciens sites d'essais nucléaires français en Algérie s'est tenue à Paris les 19 et 20 mai.

Paris
De notre bureau

En recevant le chef d'état-major des armées françaises, François Lecointre, à Alger le 8 avril dernier – censé préparer, sur le terrain de la coopération militaire, la cinquième session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) du 11 avril, qui a été reportée –, le général de corps d'armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'ANP, avait annoncé cette réunion pour courant mai. L'information a été confirmée mardi soir par le Quai d'Orsay.

«Le tiens à évoquer la problématique des négociations, au sein du groupe algéro-français, au sujet des anciens sites d'essais nucléaires et des autres essais au Sahara algérien, où nous attendons votre soutien, lors de la 17^e session du groupe mixte algéro-français, prévue en mai 2021, pour la prise en charge définitive des opérations de réhabilitation des sites de Reggane et In Ekker, ainsi que votre assistance pour nous fournir les cartes topographiques permettant la localisation des zones d'enfouissement, non découvertes à ce jour, des déchets contaminés, radioactifs ou chimiques», a indiqué à cette occasion le général de corps d'armée, Saïd Chengriha.

Le Monde n'avait pas manqué alors de souligner que «la nouveauté de la rencontre, à Alger, des chefs des armées algérienne et française tient toutefois dans la montée en puissance dans l'agenda bilatéral de la thématique d'une "réhabilitation" des anciens sites nucléaires».

Nous croyons savoir que la réunion bilatérale de la semaine dernière s'est déroulée dans un climat «de confiance, de compréhension et de sérénité» et que des «progrès significatifs» pourraient être réalisés.

Quant à la porte-parole du Quai d'Orsay, elle a souligné, mardi en fin de journée, que «la question des essais nucléaires français en Algérie est un sujet complexe. Nos deux pays travaillent ensemble à le traiter, avec le plus grand sérieux».

La première décision de ce travail conjoint date de 2007 avec la formation d'un groupe de travail algéro-français sur les essais nucléaires, qui a été créé en 2008 par les autorités des deux pays. Composé d'experts, il avait pour mission d'étudier conjointement la question de la réhabilitation des anciens sites d'essais nucléaires et autres essais au Sahara, avec pour préoccupation première la protection des personnes et de l'environnement.

En 2014, un nouveau groupe de travail a été désigné en application de la «Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie», signée le 19 décembre 2012, lequel groupe de travail ne s'est réuni qu'une fois en Algérie en 2016.

Au cœur de ce dossier, figurent la sécurité



L'essai nucléaire français appelé «opération Gerboise bleue» dans le Sud algérien

sanitaire des populations impactées par plusieurs générations par les essais nucléaires et chimiques, contre leur gré, et la contamination en profondeur de l'environnement. Les autorités françaises devraient fournir à la partie algérienne les cartes et les éléments techniques relatifs aux sites et aux essais nucléaires et lui prêter assistance en vue de décontaminer les régions infectées. Et aussi procéder à l'indemnisation des personnes impactées par ces essais.

Pour ce faire, le groupe de travail devrait proposer la mise en œuvre d'actions concrètes. Il existe différentes études sur lesquelles il pourrait s'appuyer, à l'instar de celles d'ICAN France (relais de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires) et de l'Observatoire des armements qui recommandent quatre «priorités» : «Faciliter, pour les populations algériennes, le dépôt de dossier de demandes d'indemnisation et notamment l'accès aux archives médicales détenues par le Service des archives médicales hospitalières des armées»; «remettre aux autorités algériennes la liste complète des emplace-

ments où ont été enfouis les déchets, avec leur localisation précise (latitude et longitude), un descriptif des matériels enterrés»; «publier les données relatives aux zones contaminées par des scories et laves radioactives et étudier avec les autorités algériennes les modalités d'un nettoyage de ces zones»; «remettre aux autorités algériennes les plans des installations souterraines du CEA, sous la base militaire de Reggane plateau, ainsi que ceux des différentes galeries creusées dans la montagne du Tan Afella».

Dans leur étude «*Sous le sable la radioactivité*», rendue publique le 27 août 2020, ICAN France et l'Observatoire des armements notent que «la France n'a jamais dévoilé où étaient enterrés ces déchets, ni leur quantité. A ces matériaux contaminés, laissés volontairement sur place aux générations futures, s'ajoutent deux autres catégories : des déchets non radioactifs... et des matières radioactives (sables vitrifiés, roche et lave contaminées) issues des explosions nucléaires». Ces experts relèvent que sur les 13 tirs effectués entre 1961 et 1966, 12 ont fait l'objet de fuites radioactives. Au

total 17 explosions nucléaires entre 1960 et 1966, atmosphériques et souterraines, ont été réalisées à Reggane et In Ekker, pour tester la bombe atomique française.

MULTIPLES DÉMARCHES DE PARLEMENTAIRES FRANÇAIS DEPUIS PLUS DE DEUX DÉCENNIES

Plusieurs démarches ont été menées depuis plus de deux décennies par des parlementaires français pour faire publier les «données pré-cises» sur ces essais.

La dernière consiste en une tribune parue le 10 avril dans *Le Journal du Dimanche* dans laquelle neuf députés de l'Assemblée nationale française ont appelé le président Emmanuel Macron à lever le «tabou des essais nucléaires menés au Sahara, dans les années 1960» par la publication des «données et cartes des zones» des déchets nucléaires enterrés en Algérie.

Le document sur lequel se sont appuyés les parlementaires français rappelle que les essais nucléaires menés dans le Sahara algérien ont «laissé une empreinte radioactive indélébile». «*Courant février, le ciel d'une large partie de la France a arboré une teinte orangée créant une atmosphère particulière. Le sable du Sahara, porté par les vents, est à l'origine de ce phénomène. Selon les analyses de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, ce sable avait des teneurs en Césium-137 (élément radioactif) supérieures à la moyenne, mais sans danger pour l'être humain*», ajoute le document.

«En 2021, les connaissances sur ces essais, sur les accidents (Béryll, Améthyste, Rubis, Jade) et leurs conséquences sont nombreuses. Mais il manque toujours des informations-clés, concernant les déchets (nucléaires ou non) pour la plupart enfouis, volontairement, dans les sables, pour assurer la sécurité sanitaire des populations résidant dans ces zones, protéger les générations futures et prendre les mesures nécessaires et appropriées, en vue de la remise en état de l'environnement», affirment les signataires.

Pour libérer les données sur les essais nucléaires dans le Sahara algérien, les signataires demandent la modification de la législation qui interdit la publication de ces informations.

Par ailleurs, sur le volet humain, la loi de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français, dite «loi Morin», a été votée en 2010 après plus de dix ans d'actions menées par les associations et leurs soutiens auprès des parlementaires, des autorités politiques et militaires et des médias. Il a fallu ensuite encore pratiquement une dizaine d'années pour que la loi puisse commencer à bénéficier à des victimes. De janvier 2010 à décembre 2019, seulement 363 personnes ont reçu une indemnisation. Parmi elles, un seul Algérien.

Nadjia Bouteghrane

ALGÉRIE-FRANCE

PARIS APPELLE À LA POURSUITE DES RÉFORMES EN ALGÉRIE «DANS LE RESPECT» DES LIBERTÉS

Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a appelé hier à la poursuite des réformes en Algérie, «dans le respect des libertés publiques» et «de la presse», au lendemain d'une nouvelle vague de condamnations de manifestants du hirak. «Les autorités algériennes ont exprimé l'ambition de réformer l'Algérie en profondeur, dans un esprit de dialogue et d'ouverture qui correspond aux attentes qui ont été exprimées dans le hirak, de manière pacifique et avec dignité, par les Algériens. Notre seul

souhait, c'est la réussite des réformes au bénéfice de l'Algérie et des Algériens», a déclaré le ministre devant le Sénat français. «C'est aux Algériens, et à eux seuls, de fixer les modalités de ce destin, dans le respect des libertés publiques, dans le respect de la liberté d'expression, dans le respect de la liberté de la presse, auxquelles la France est attachée partout dans le monde», a-t-il ajouté, en se refusant à tout commentaire supplémentaire à 15 jours des élections en Algérie. Le ministre avait été interpellé par

la sénatrice et ex-ministre socialiste, Laurence Rossignol, sur «la répression» du «mouvement citoyen et pacifique» de contestation du hirak et les arrestations et condamnations de «militants, citoyens, journalistes...».

Une ONG de défense des droits humains a fait état mardi de près de 20 condamnations à des peines de prison, au cours des 24 heures précédentes, de personnes ayant tenté de participer à des marches du hirak.

AFP